

Direction de l'Urbanisme
et des Paysages**ARRÊTÉ****SITES**Le Ministre de l'Environnement
et du Cadre de Vie

- VU la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, modifiée par la loi n° 67.1174 du 28 décembre 1967 ;
- VU le décret n° 69.607 du 13 juin 1969 portant application des articles 4 et 5.1 de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites ;
- VU la loi du 12 avril 1943 portant réglementation de la publicité et des enseignes et notamment les articles 5 et 9 ;
- VU le décret du 9 février 1968 portant application du décret du 7 février 1959 modifié relatif au camping et notamment les articles 2 et 6 ;
- VU le Code de l'Urbanisme et notamment l'article R 443-9 relatif au stationnement des caravanes ;
- VU le décret n° 70.288 du 31 mars 1970 relatif à la composition et au fonctionnement des commissions départementales et supérieure des sites ;
- VU l'avis émis le 25 mars 1979 par le conseil municipal de BERBIGUIERES ;
- VU la délibération du 29 novembre 1979 de la commission départementale des sites, perspectives et paysages du département de la Dordogne ;

A R R Ê T É :

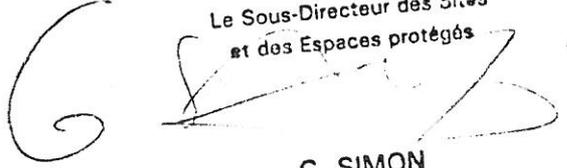
ARTICLE 1er - Est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques du département de la Dordogne l'ensemble formé sur la commune de BERBIGUIERES par le front de la Dordogne et comprenant la partie du territoire communal comprise entre le chemin rural du communal et la limite communale à l'exception du lieu-dit "LE COMMUNAL" bordant au Sud ce chemin rural

- les sections A1, A2, B1 sont incluses en totalité et la section B2 en grande partie à l'exception du lieu-dit "LE COMMUNAL".

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de la Dordogne et au Maire de la commune de BERBIGUIERES qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à PARIS, le 28 NOVEMBRE 1980.

Pour le Ministre et par déléation
Le Sous-Directeur des Sites
et des Espaces protégés



G. SIMON

BERBIGUIERES

Site inscrit : Front de la Dordogne

